



Formation continue PSE2 (premiers secours en équipe de niveau 2)

Public visé : à partir de 16 ans et titulaire du PSE2 (munie d'une autorisation parentale pour les mineurs), non accessible aux personnes handicapées.

Prérequis : certificat de compétences PSE2 et renseignements pratiques

Durée : 6 heures de face à face pédagogique et en présentiel

Participants : 6 à 18 stagiaires

Objectifs de la formation : L'unité d'enseignement « Prévention et secours en équipe de niveau 2 » a pour objectif de faire acquérir, à l'apprenant, les capacités nécessaires afin de porter secours sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics concernés.

Contenu : Conforme au référentiel national de compétence de sécurité civile relatif à l'enseignement « Premiers Secours en équipe de niveau 2 » en vigueur.

Les thèmes abordés sont donnés chaque année par la DGSCGC

Modalités pratiques et logistiques :

- Accueil
 - Aux dates que vous souhaitez dans nos locaux
 - Aux dates que vous souhaitez dans vos locaux, (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques)
- Déroulement de la formation
 - Selon nos horaires 8h30 à 12h00 et 13H00 à 16H30
 - Selon vos souhaits d'horaires à convenir avant le début de la formation
- Restauration
 - A la charge du stagiaire
- Matériel
 - L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation



Délais d'accès à la formation :

- Variable en fonction des disponibilités des salles et des formateurs. Voir les formations proposées ou prendre contact avec nous.
- Selon les dates souhaitez par le demandeur d'un groupe de stagiaires
- En prenant contact au 06 72 08 86 30 ou par mail à secretariatudsp58@gmail.com

Méthodes mobilisées

Activités d'application : Mise en situation, cas concret, activité applicative accompagnée, QROC, QCM.

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), véhicule premiers secours à personnes et salle spacieuse, chaises...

Intervenant : formateurs aux premiers secours (PAE FPS) à jour de leur formation continue

Modalités d'évaluation

L'évaluation de la technicité, de la mise en œuvre des procédures et des savoirs des participants est réalisée au cours de la formation par les formateurs par diverses méthodes et techniques pédagogiques : QCM, mises en situations etc...

Afin de garantir une progression pédagogique constante, une fiche de suivi individuelle peut être utilisée par l'équipe d'encadrement.

Chaque apprenant joue un rôle primordial sur sa propre évaluation et parfois sur celle des autres stagiaires, facilitant ainsi les apprentissages.

Chaque stagiaire ayant réussi reçoit une attestation de formation continue PSE2

Equivalences/Passerelles :

Le PSE niveau 2 permet de valider une partie de « l'Équipier SUAP » dans le monde des Sapeurs-pompiers

Suite de parcours :

Le détenteur du certificat PSE2 doit suivre une formation continue annuelle et obligatoire pour permettre de maintenir sa validité.

Débouchés :

Il permet l'accès aux formations pour des emplois de type « pisteurs secouristes », « surveillants de baignades » entre autre.

Il est le 1er échelon des secours professionnels et permet de tenir des emplois d'équipiers au sein d'une équipe constituée ou au sein d'un binôme de secours dans diverses associations agréées de sécurité civile (UDSP58, Croix rouge, Protection civile, Sauvetage etc...)



Taux de réussite à la formation continue PSE2

Le taux de réussite 2021 est de 100%